L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No. 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 30 SEPTEMBRE.

VAPEURS

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

[illegible] LA FRANCE.

[illegible] New York [illegible] le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bateaux à vapeur de cette ligne partiront [illegible] No. 50, [illegible]

SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, [illegible] sept.
VILLE DE PARIS, capt. Surmont, samedi, 7 oct.
PEREIRE, capt. Danré, samedi, 21 octobre.
LAFAYETTE, capt. Rousseau, samedi, 4 novemb.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125; Seconde cabine, $75.

[illegible]

GEO. MACKENZIE, Agent, 58, Broadway, New-York.
L. GRANDJEAN, Agent, 13 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

Compagnie de Vapeurs HAMBOURGEOISE-AMÉRICAINE.

Communication entre le Hâvre et la Nouvelle-Orléans par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques et nouveaux steamers de la Compagnie GERMANIA, capitaine Hebich; SAXONIA, capitaine Winzen; VANDALIA, capitaine Franzen.

Partiront	de Hambourg	du Hâvre	Santander	N.-Orléans
Germania	Sept. 13	Sept. 20	Sept. 29	Nov. 1
Saxonia	Oct. 11	Oct. 21	Oct. 30	Nov. 30
Vandalia	Nov. 18	Nov. 21	Nov. 25	Déc. 27

Nous annoncerons les prochaines dates de départ de nos steamers.

Prix du passage, payable en or.

	Cabine	Entrepont
De la Nlle-Orléans à Santander, au Hâvre, à Southampton ou Hambourg	$150	$45
De Hambourg, du Hâvre, de Southampton, Santander à la Havane et à la Nlle-Orléans	130	50

On peut obtenir des billets de passage de Hambourg, du Hâvre ou de Santander, etc., au comptant ou à la résidence.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents Généraux pour le passage, 61 Barclay street, New York.
WILLIAMS, RUPERTI & CO., Agents Généraux, No 180, rue de la Commune, Nouvelle-Orléans. 10 août

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Steamers entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, par la voie du Hâvre, Southampton et La Havane.

Les steamers du LLOYD de L'ALLEMAGNE DU NORD recommenceront leurs voyages réguliers comme suit:

De Brême.		De la N.-Orléans.
KOLN	16 Sept.	21 Octobre.
FRANKFURT	7 Oct.	11 Novembre.
NEW YORK	4 Nov.	16 Décembre.
HANOVER	2 Déc.	13 Janvier.
KOLN	30 Déc.	10 Février.

Ils toucheront au Hâvre et la Havane, en venant de Brême et, en s'en retournant à Brême, à la Havane et à Southampton pour débarquer et recevoir les passagers et le fret.

Les départs subséquents seront annoncés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres	$120 en or.
Entrepont	40

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton—au Havre et à Brême:

Chambres	$150 en or.
Entrepont	45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres	$50 en monnaie courante.
Entrepont	20

Les soussignés délivrent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre pour la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT CITY.... Capt. Minor B. Crowel
SHERMAN.... Capt. [illegible]
GEN'L MEADE.... Capt. A. W. Samp[illegible]
UNITED-STATES.... Capt. Geo. H. [illegible]
MISSISSIPPI.... Capt. W. P. [illegible]
WESTERN METROPOLIS.... Capt. R. S. Quick
EMILY B. SOUDER.... Capt. F. Busdick

Le steamer SHERMAN, Halsey, commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson SAMEDI le 30 septembre, à 5 h. P. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres.... $50 00.
Entrepont.... 25 00.

[illegible]

Le steamer GEN. MEADE suivra et partira le SAMEDI 7 octobre, à 5 h. P. M.

Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No. 103.

Pour New-York, directement

Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST. LOUIS.

Le steamer UNITED-STATES, [illegible] commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse DIMANCHE 1er octobre, à 8 heures A. M.

Passage.... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No. 61.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane.—Départ, SAMEDI, 7 octobre, à 8 heures du soir.

Le beau steamer, de première classe, JUNIATA, capt. Hoxie,

Pour fret ou passage, s'adresser à
WM. CREEVY, Agent, Encoignure Carondelet et Gravier.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ, T. P. Leathers, capitaine.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires. A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 166 Commune.

Pour NATCHEZ et FORT ADAMS—deux voyages par semaine.—Le bateau de la malle WADE HAMPTON, A. G. GODDIN, capitaine, R. G. Barclay et S. Heno commis.

Jours de départ pour Natchez et tous les débarcadères intermédiaires, tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M.

Pour fret ou passage, s'adresser à MM. SINNOTT & ADAMS, GEO. D. HITE, Agents.

Paquebot indépendant du Fort Adams. Le beau bateau à vapeur GOV. ALLEN, capitaine Jno. C. Libano; Capt. Wm McCombs, au bureau—partira de la Nouvelle-Orléans les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures du soir, pour Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Port Hudson, Plaquemine, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. E. CARLIN.

Bateau semi-hebdomadaire régulier, de Lobdell's Store, Baton Rouge et de la Côte.

Départ tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin, à dater de lundi, 10 juillet.—Pour Lobdell's Store, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires de la Côte. Le beau bateau à vapeur BART ABLE, capt. V. R. Baran [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à SINNOTT & ADAMS, No 21 du Commercial Place.

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Baton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête.

Partant tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau ST. JOHN, capitaine W. R. Greathouse, commis J. P. McKiney.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, 11, rue Conti.

Paquebot de Donaldsonville, trois fois par semaine, voyageant de jour, en allant ou en revenant.—Le beau bateau à vapeur, au marcheur et à passagers HENRY TETE, capitaine Jos. Daigre; commis M. S. Landry.—Partira de la Nouvelle-Orléans à midi, les lundis, mercredis et vendredis, et s'arrêtera à tous les débarcadères de la côte. A son retour, il partira de Donaldsonville, les mardis, jeudis et dimanches, à 4 heures du matin.—Se régle est de donner satisfaction à tout le monde. Pour fret ou passage, s'adresser à J. G. LANDRY, capitaine, No 38 rue Conti. Un commis se tiendra constamment à la levée, en face de la rue Conti, pour recevoir le fret.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche FLICKER.

Jos. P. Amoin, capitaine, P. A. Charlet et N. E. Dupuis, commis. Partira de la Nlle Orléans tous les MERCREDIS à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à [illegible] heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord. Un commis recevra le fret toujours sur la Levée, en face de la rue Conti, pour recevoir son fret.

Paquebot de la Côte, au-dessus de la Ville.—Trois fois par semaine.

A partir du MARDI, [illegible] septembre.

Le bateau à vapeur BRA-DISH JOHNSON, capitaine N. Roderich, commis C. Casard, partira les MARDIS et les JEUDIS, à midi, pour l'habitation [illegible] et les SAMEDIS, à quatre heures de l'après-midi, pour la Station de la Quarantaine. Pour fret ou passage, s'adresser à JAMES WOOD.

No 21 de la rue Peters, entre les rues Douane et Bienville.

Pour Vermillionville et les débarcadères du Bayou Vermillion, via le chemin de fer de Louisiane, du Texas et Brashear, [illegible]

Départ de Brashear, tous les JEUDIS, à l'arrivée du train de passagers d'Algiers.

STEAMER FLORA.

Jules Dubland, capitaine. Martin Tuos, commis.

[illegible]

FONDERIE DE LEEDS.

(ÉTABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

Nous annonçons à nos amis et au public que nous fabriquons MACHINES À VAPEUR, des Bouilloires, des Chaudières à sucre, [illegible]

LEEDS & CO.

Villes des bords du Lac.

Ligne des Bateaux à vapeur du [illegible]

Le steamer LAURA [illegible] partira le LUNDI, [illegible]

Le MARDI du matin [illegible]

Le JEUDI, à l'arrivée [illegible]

Le SAMEDI, à l'arrivée des chars du Lac, pour Pascagoula et les débarcadères intermédiaires.

AU RETOUR:

[illegible] heures P. M. et touchera à tous les débarcadères.

Le MERCREDI, à Ocean Springs à 4 heures A. M. et touchera à tous les débarcadères.

Partant d'Ocean Springs les DIMANCHE, MERCREDI et le VENDREDI, à 5 heures A. M., touchant aux débarcadères intermédiaires.

C. A. WHITNEY & Co., Agents.
Au coin des rues Magazine et Natchez.

Pour Mobile.

Steamers de la Malle des États-Unis.—Ligne Morgan.—

MARY, FRANCES. SARAH. LOUISA, LAURA.

CHANGEMENT DE PRIX.

Un des susdits steamers partira tous les jours, à l'arrivée du convoi du chemin de fer Ponchartrain, de 4 h. P. M.

On peut acheter des billets et retenir des chambres aux bureaux des compagnies.

Connaissements pour la rivière Alabama et les points de l'intérieur de l'Alabama et de la Géorgie [illegible]

Toutes les marchandises devront porter la destination en plein.

La ligne Morgan n'est pas responsable des marchandises au delà de Mobile.

L'assurance de marchandises à Mobile et de Mobile, gratis.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents, Coin Magazine et Natchez.

Arrangement d'Hiver.

Ligne de la Mobile et de la Nouvelle-Orléans.—Steamers de la Malle des États-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.—Le steamer de la malle des États-Unis,

CAMELLIA.

bon marcheur, à basse pression, [illegible] partira les LUNDIS et MERCREDIS, [illegible] heures du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin, et de Madisonville le MARDI et le JEUDI matin.

Il ne sera positivement pris de fret quel conque après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

COHEN M. SORIA, Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

VINGT-DEUXIÈME ÉTAT ANNUEL —DE LA—

Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nlle-Orléans, 19 mai 1871.

Les Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1871:

Primes d'incendie, dans l'année	$180,572 50	
Primes de mer, dans l'année	79,195 62	
Primes de rivières " "	213,612 36	$473,380 48
Montant des primes, pour les réassurances et les primes remboursées		$405,019 85
Pertes payées et estimées comme suit:		
Sur risques d'incendie	$43,799 95	
Sur risques de mer	19,195 09	
Sur risques de rivières	73,6[illegible]	45—$137,894
Taxes payées et [illegible]		
Escompte au [illegible] de scrip, timbres, dépenses, intérêts, [illegible]		
[illegible] en moins, &c.	50,103 55	$221,567 22
Laissant un bénéfice net de		$183,452 63

L'ACTIF de la Compagnie est comme suit:

Effets à recevoir	$64,000 11	
Prêts sur bonds et hypothèque	54,143 34	$118,143 44
Prêts sur actions, sur demande	$298,716 00	
En caisse	119,096 77	
		$406,812 45
Propriétés foncières		$75,000 00
Bonds de la ville, actions de banques, et autres		238,765
Primes en voie de recouvrement		82,871 62

La Compagnie possède les valeurs suivantes, qui sont suspendues:

Billets, actions et bonds	$283,386 21
Scrip forfait	9,904 79
Intérêt de scrip, en moins	83,000 [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLÉANS, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé par devant moi, ce 19 mai 1871.

W. V. EVANS, Deuxième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent, comptant, sur tous les certificats (non encore payés) de scrip, et de payer, comptant, CINQUANTE POUR CENT de l'émission de 1868, aux porteurs légaux, à partir du premier lundi de juin prochain.

Ils ont également déclaré un dividende—scrip de CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1871—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du premier lundi d'août prochain—libres de la taxe du gouvernement.

—DIRECTEURS—

THOS. A. ADAMS, Président.
SAML. B. NEWMAN, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

C. T. Buddecke,	J. J. Garrard,
Saml. B. Newman,	E. M. Summers,
John Phelps,	B. Newgass,
S. H. Kennedy,	P. N. Strong,
O. P. Foley,	Victor Meyer
A. G. Ober,	Jos. Bowling,
	A. Thomson.

CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE FACTORS & TRADERS,

37.........Rue Carondelet.........37

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état de situation des affaires de la Compagnie, pour l'année expirée le 30 avril 1871, savoir:

Sur les risques d'incendie	$205,356 93		
Sur les risques de rivières	283,762 35		
Sur les risques de mer	50,894 25		$540,014 33
En moins, primes sur risques non expirés le 30 avril 1871	64,127 03		
Primes rendues	4,292 71	—68,419 71	
Montant net des primes			$471,594 62
Pertes payées, savoir:			
Sur les risques de feu	84,389 [illegible]		
Sur les risques de rivières	105,061 [illegible]		
Sur les risques de mer	18,064 23	—207,601 33	
Réassurances		12,221 45	
Rendu pour escompte		7,651 [illegible]	
Taxes payées		10,433 [illegible]	
Dépenses générales	27,918 [illegible]		
Moins les épargnes et les frais de polices	11,710 73	26,207 47	285,115 44
Balance			186,479 [illegible]
A ajouter, escompte et intérêt reçus		84,081 [illegible]	
En moins, premier intérêt semestriel sur le capital payé, et le second [illegible] maintenant		61,355 13—	3,126 [illegible]
Profits nets			189,615 71

La Compagnie a maintenant l'actif suivant:

Billets d'actions pour le capital, souscriptions nouvelles	16,220 0	
Prêts sur demandes garantis par nantissement	64,880 [illegible]	
Argent comptant	373,[illegible] 20—	438,161 18
Primes en voie de collection		18,119 36
Billets à recevoir, prêts sur nantissement		213,695 75
Billets à recevoir à courte échéance		27,159 70
Actions de banque et autres		185,787 [illegible]
Bonds de ville et autres, &c.		[illegible]
Actions des chemins de fer de ville		82,271 00
Bonds de la Grand' Loge maçonnique de la Louisiane		5,000 00
Bonds de la Salle de l'Association des Odd Fellows		5,000 00
Bonds de l'Association pour secourir les veuves et les orphelins [illegible]		2,800 00
		1,040,[illegible] 37

L'état de situation ci-dessus est une copie sincère et correcte des livres de la Compagnie.

HARMON DOANE, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
PAROISSE D'ORLÉANS, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, ce 2ème jour de mai 1871.

EDWARD IVY, Notaire Public.

A un meeting spécial du Conseil de Direction, tenu ce jour, il a été résolu de payer SUR DEMANDE, libre de toute taxe du gouvernement, un second intérêt semestriel de CINQ pour cent jusqu'au 30 avril 1871—Et aussi de payer pour cent, sur le montant du capital payé et un DIVIDENDE EN ARGENT DE CINQUANTE pour cent aux actionnaires, sur le montant net [illegible]

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

Directeurs:

Moses Greenwood,	H. Frellsen,
F. A. Johnson,	B. W. Reid,
John I. Noble,	W. B. Pike,
John Chaffe,	W. F. Farley,
Marshall J. Smith,	A. A. Yates,
Sidney Whitaker,	G. W. Dunbar,
Samuel B. Moore,	Isaac Scherck,
L. J. Warren,	B. M. Welmsley
H. Shackleford,	W. Morrison,
Henry Hammond,	[illegible]
Samuel [illegible]	J. Pace,
	Jos. W. Carroll.

Banque d'Épargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts

51.........RUE DU CAMP.........
W. VAN NORDEN, Président. HENRY [illegible], Vice-Président.
JOHN S. WALTON, Caissier.

Directeurs:

W. T. Thomas, David Wallace,
E. J. Mullan, Dr W. E. [illegible]

[illegible]

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

Voici deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce et l'accueil empressé que lui a fait le public nous autorise complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous avons reçu beaucoup de lettres [illegible]

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien démontrées. Il convient [illegible]

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

[illegible]

L'alcool, dirait-on, tue à la longue, et les buveurs de whisky et de tout l'Amérique [illegible]

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas immédiat, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la tombe. [illegible]

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne [illegible] conseillons de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui répare vos forces [illegible]

L'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer [illegible] que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

[illegible]

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison [illegible]

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, [illegible]

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter [illegible]

C'est le Bitter du Sud.

[illegible]

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, ET MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile, nos agents, le vendent par chargées [illegible]

On le trouve dans toutes les grosseries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire un escompte des conditions aussi favorables que possible.

[illegible]

EDMUND DEXTER & SON, 49 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO.

"BRILLIANT" DE BUCK.

Le seul bon fourneau qui soit maintenant aux États-Unis pour la cuisine et la vapeur du gaz.

PLUS DE 600,000

sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis;
MÉDAILLE EN OR, de 1868, à la Foire de l'État de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis [illegible]

63.....RUE DU CAMP.....63

Et achetez un "BRILLIANT." H. HALLER.

Dépôt de quincaillerie et salle de vente, au No 63 de la rue du Camp.

[illegible]

Bureaux de la Succursale en Louisiane

DE LA COMPAGNIE

MOUND CITY D'Assurance Mutuelle de la Vie,

A ST-LOUIS, MISSOURI.

Officiers:

JAMES B. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
C. G. M. HATTON, Agent général.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE, [illegible]

DIRECTEURS:

E. T. [illegible]	C. H. [illegible]
Jules Jaubert,	Robert Hare,
J. A. [illegible]	Thos. [illegible]
F. A. [illegible]	[illegible]

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'Assurance de la vie.

ANNONCES PARISIENNES Publiées par H. GAILLARDET

[illegible]

PARFUMERIE ORIZA,

[illegible] FOURNISSEUR DES COURS DE FRANCE, DE RUSSIE, D'ITALIE [illegible]

SAVON-ORIZA,

Produisant une mousse fine et abondante [illegible]

[illegible]

H. Ducongé et chez tous les Parfumeurs.

[illegible] PILULES BLANCARD [illegible]

VELOUTINE CH. FAY,

9, Rue de la Paix.

POUDRE DE TOILETTE ADHÉRENTE ET INVISIBLE

[illegible]

5 Francs Boîte complète avec houppe.

Nouvelle-Orléans—H. Ducongé, et dans toutes les Parfumeries.

VIN DE QUINQUINA D'ABBADIE

Recommandé aux natures faibles, anémiques, aux convalescents, dans la chlorose, les gastralgies et contre les fièvres rebelles.—Paris, [illegible] rue Sainte-Apolline.—Nouvelle-Orléans: chez Ducongé.

PILULES DU DR BLAUD

Insérées au nouveau Codex français. Elles sont employées avec le plus grand succès, depuis plus de 30 ans, par la plupart des Médecins, pour guérir la chlorose, (pâles couleurs), [illegible]

[illegible] DOUBLE, ex-prés. de l'Académie de Médecine de France.

[illegible]

ENCRE NOUVELLE MATHIEU-PLESSY,

90.......Boulevard Saint-Germain.......90

PARIS.

[illegible]

PRODUITS CHIMIQUES Pour Laboratoire et Photographie.

ENCRE NOUVELLE, [illegible]

ERGOTINE DRAGÉES D'ERGOTINE BONJEAN

Médaille d'or de la Société de Pharmacie de Paris.

Elles sont employées avec le plus grand succès par les plus célèbres médecins européens contre les Hémorrhagies de toute nature, les Crachements de sang, les Dysenteries et Diarrhées chroniques, —qu'elles guérissent en peu de jours;—contre les Engorgements et les pertes chez les femmes. Leur action énergique sur la circulation en fait un des meilleurs moyens pour combattre les Maladies de poitrine.

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir.—Paris.

Dépôts: à la Nouvelle-Orléans, chez MM. Sécum—Mauvesse—Ducongé, droguistes; New-York: M. Couchot, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

SIROP LABÉLONYE

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE À PARIS.

Employé avec un succès constant depuis 30 ans, par les médecins de tous les pays, contre les Maladies organiques ou non organiques du Cœur, les diverses Hydropisies et la plupart des Affections de Poitrine et des Bronches (Pneumonies, Catarrhes pulmonaires, Asthmes, Bronchites nerveuses, Coqueluches, etc.).

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir.—Paris.

Dépôts: à la Nouvelle-Orléans, chez MM. Sécum—Mauvesse—Ducongé, droguistes; New-York: M. Couchot, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

DRAGÉES DE CUBEBINE au COPAHU et LABÉLONYE

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE À PARIS.

Ces Dragées, qui ont pour base la partie active du Poivre de cubèbe uni au Copahu pur, [illegible]

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir.—Paris.

Dépôts: à la Nouvelle-Orléans, chez MM. Sécum—Mauvesse—Ducongé, droguistes; New-York: M. Couchot, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

DRAGÉES GÉLIS & CONTÉ

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

Il résulte de deux rapports adoptés par la dite Académie en 1846 et en juillet 1866, que les Dragées de Gélis et Conté sont le meilleur et le plus efficace des ferrugineux pour la guérison de la Chlorose (ou Pâles couleurs), des Pertes blanches, de la Débilité de tempérament chez les deux sexes et pour faciliter la Menstruation chez les jeunes filles.

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir.—Paris.

Dépôts: à la Nouvelle-Orléans, chez MM. Sécum—Mauvesse—Ducongé, droguistes; New-York: M. Couchot, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

CHEMINS DE FER.

Voyageurs ATTENTION!!

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud,

Et celui du Mississippi Central,

Ont leurs wagons de passagers et de bagages sur toute la longueur des voies, avec un seul changement jusqu'à New-York et les points intermédiaires.

Le convoi express de 7.45 heures du matin part de la Nlle-Orléans tous les jours (le dimanche excepté).

Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points au-delà.

Wagons dortoirs, de Canton à Grande Jonction et Humboldt.

Le convoi de la malle de 5 30 h. du soir se relie aux heures indiquées à

L'Express "LIGHTNING", pour tous les points, du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Ces chemins de fer transportent la grande malle du Nord.

Et vont à New-York en 67 heures!

Chars dortoirs neufs et élégants, jusqu'à Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn., et Louisville, Ky.

Le convoi Express Sud arrivé à la Nlle-Orléans à 10.25 h. A. M.

Le convoi malle à 6 heures P. M.

Bagage "checked" de la résidence à destination.

Bureaux, à Galveston—Bureaux du N. O. J. & G. N. Rail-Road et du Mississippi Central, au wharf de la ligne Morgan.

Bureaux, à la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune et encoignure [illegible]

E. D. FROST, Surint.-gén. du Ch. M. C.
D. B. MOREY, Ag.-gén. fret du Ch. M. C.
[illegible] SEWALL, Sur.-gén. Ch. de fer Jackson.
S. B. CAREY, Ag.-gén. fret Ch. de fer Jackson.
G. W. SCOTT, Ag.-gén. pour les passagers.

Chemin de fer Pontchartrain.

[illegible]

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Excursion de la ville au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.

A partir du [illegible] juillet 1871, les convois de ce chemin partiront comme suit:

[illegible]

Un char à vapeur partira de la rue Élysian Fields [illegible]

THOS. G. DIMITRY, Surintendant.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

[illegible]

GEO. PANDELY, [illegible]

CHAS. A. WHITNEY & CO., Ag.

JULIUS KOEFFLER,

Fondeur et Mécanicien [illegible]

[illegible] RUE DE CHARTRES [illegible]

(Entre les rues St. Louis et Toulouse.)

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

Changement des heures de départ.

A DATER de LUNDI, 15 Mai 1871, les convois de passagers partiront comme suit:

[illegible]

WM. DE DELL, Agent pour les billets.

J. K. HENDRICK, Surintendant général.

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 24 septembre 1871.

[illegible]

A	
Andre Tenez	Acevedo Francisco
Anne H [illegible]	Alonso Mateo
Arbey Philomene	

B	
[illegible]	Barbera Giovannetto
	Bollante Giuseppe
	Bruni Margarati
	Bonner G B

C	
Chalère Pierre	Cuzzino Viel Mme
Chopuin Jean C	Cardonal Francesco
[illegible]	Caravaro Alvo
	Carbone Antonio
	Cuneo Fortunato
	Cuneo Grasser
	Curtin J E

D	
D'Aquin Adolphe	De Luna Pablo R
[illegible]	De Mena Jacob R
	De Mena Antonio
	Dena Dominique
	De Macall A H E
	Dowdy J P

F	
[illegible]	Fabiani Eug
	Fargier Jean Dr
	Ferrand Mme Vve
	Forcier Michel

G	
Galempo Carmelo	Gaudi Salvatore
[illegible]	Gonzales Antonio
	Gomez P J

J	
	Jourdan Jean

L	
[illegible]	Lambert Adolphe
	Lauzin Vincenzo
	[illegible]

M	
[illegible]	Mercier P H
	[illegible]

N	
	[illegible]

P	
Pontier C	Pasian Juliet
Poupart Monsieur	

R	
[illegible]	[illegible]

S	
[illegible]	Savinatti Paul
	Savio Giacomo

T	
Tedeschi	Thouan Frederick

U	
Uchama Pedro F	

V	
[illegible]	Vigo Eusebio

Z	
Zanon Everisto J	Zanetto Francesco

CHARTE

La Compagnie d'Assurance "Delta" de la Nouvelle-Orléans.

État de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

ARTICLE PREMIER.

1. Le domicile de la corporation est établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, État de la Louisiane, et la corporation sera désignée et connue sous le nom et le titre de LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

ARTICLE DEUXIÈME.

Les objets de cette Compagnie sont déclarés être:

[illegible]

ARTICLE TROISIÈME.

1. Le capital de la Compagnie est fixé par le présent à [illegible]

[illegible]

ARTICLE QUATRIÈME.

[illegible]

ARTICLE CINQUIÈME.

A l'effet de bien remplir le but de la Compagnie, il est décrété:

[illegible]

ARTICLE SIXIÈME.

[illegible]

ARTICLE SEPTIÈME.

[illegible]

ARTICLE HUITIÈME.

[illegible]

MM.	
A. Baldwin,	D. [illegible]
A. P. Blanchard,	J. J. Gardner,
[illegible]	[illegible]
John Bruckner,	M. A. De Lizardi,
E. Roth,	R. Gumbel,

Joseph Abat.

ARTICLE NEUVIÈME.

[illegible]

ARTICLE DIXIÈME.

[illegible]

ARTICLE ONZIÈME.

[illegible]

(L'original est revêtu des signatures suivantes:)

L. M. GARDNER & CO.,
BLOOMS, BALDWIN & CO.,
A. KIMER BADER & CO.,
MERCIER, REINE & CO.,
A. THEVBOU,
[illegible] & CO.,
F. LABORDE & V. MAISMAN,
[illegible]
DUPRÉ, REINE & CO.,
[illegible], MARKS & CO.,
J. H. ABDEN & CO.,
T. L. AIREY & CO.,
[illegible] & ESCLAPON,
LAPÈNE & FERRÉ,
S. HOPKINS,
C. M. MOUTON & CO.,
W. S. CONGER,
R. BORDELON,
A. F. THEUREN,
A. PALACIO,
M. A. DE LIZARDI,
GENERELLY & ALBIX,
et autres.

Une copie authentique de l'acte [illegible]

S. BOUNY, Notaire Public.

Je, soussigné, [illegible]

C. DARCANTEL, Député Recorder.

Nouvelle-Orléans, Louisiane, 2 septembre 1871.

États-Unis d'Amérique

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce vingt-neuvième jour du mois d'Août de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-onze et la quatre-vingt-seizième année de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique—

[illegible]

ARTICLE I.

Le nom et le titre de la dite Corporation sera: "THE BIENVILLE OIL WORKS COMPANY" [illegible]

ARTICLE II.

[illegible]

ARTICLE III.

[illegible]

ARTICLE IV.

[illegible]

ARTICLE V.

[illegible]

ARTICLE VI

[illegible]

ARTICLE VII.

[illegible]

MM. Jules Aldigé,	G. Cervelle,
Paul Aldigé,	F. S. Wills,
	S. Cambon.

[illegible]

ARTICLE VIII.

[illegible]

ARTICLE IX.

[illegible]

[illegible] G. LE GARDEUR, Jr.

The Cure of Consumption.

[illegible]

J. H. SCHENCK, M. D., Philadelphia.

E. J. HART & CO., 73, 75 and 77 Tchoupitoulas street, New Orleans, Wholesale Agents.

TWENTY-SECOND ANNUAL STATEMENT OF THE

Crescent Mutual Insurance Co.

NEW ORLEANS, May 19, 1871.

[illegible]

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 19th day of May.

W. V. EVANS, Second Justice Peace.

[illegible]

TRUSTEES:

C. T. Buddecke,	J. J. Garrard,
Saml. B. Newman,	E. M. Summers,
Jno. Phelps,	B. Newgass,
S. H. Kennedy,	P. N. Strong,
O. P. Foley,	Victor Meyer,
A. G. Ober,	Jos. Bowling,
	A. Thomson.

Louisiana Mutual Insurance Company.

Seventeenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

Total premiums for the year ending 28th February, 1871		$[illegible] 77
Viz: Fire Premiums	$[illegible]	
Marine	[illegible]	
River	[illegible]	
Unearned and Return Premiums and Rebate on Premiums		[illegible]
Net Premiums		[illegible]
Fire Losses	[illegible]	
Marine Losses	[illegible]	
River Losses	[illegible]	
Taxes		[illegible]
Expenses, Profit and Loss, Re-insurance, &c.		[illegible]
Net Profits		[illegible]

The Company have the following Assets estimated at the lowest cash market value:

City and other Bonds	[illegible]
Bank and other Stocks	[illegible]
Real Estate	[illegible]
Scrip of Insurance Companies	[illegible]
Bills Receivable on Mortgages	[illegible]
Bills Receivable on Pledges, &c.	[illegible]
Premiums in course of Collection	[illegible]
Cash on hand and in Europe	[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

CHAS. BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this [illegible] day of March, 1871.

F. CHAS. CUVELLIER, Notary Public.

Six per cent. interest on the outstanding certificates of scrip will be paid to the holder thereof or their legal representatives on and after Monday, [illegible] of May next.

CHAS. BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice President.
J. P. ROUX, Secretary.

Board of Trustees elected on 21st February 1871:

Chas. Briggs,	Chas. Lafitte,
Ant. Carriere,	John S. Wallis,
Geo. A. Fosdick,	Geo. Foster,
R. Douglas,	Rudolph Sieg,
P. Anderson,	H. F. Given,
A. Fremaux,	W. C. Black,
Chs. W. Dunbar,	Thos. H. Hunt,
H. T. Stottmeyer,	Chs. Hewitt,
Geo. W. Hynson,	D. Jamison,
A. Moulton,	R. A. Hocard,
Henry L. Vos,	Pedro Larue,
B. Jamison,	Aug. Reichard,
Chas. Weisbach,	A. B. Fisher,
A. Leonard,	Sr. Rivaley,
Frank Williams,	G. Pemberton,
Thomas Byrne,	Richard Nugent.

IN BANKRUPTCY.

ESTATE OF CHARLES ROSS.

Office of the United States Marshal, DISTRICT OF LOUISIANA, New Orleans, August 28, 1871.

THIS is to give notice that on the twenty-third day of August, A. D. 1871, a warrant in Bankruptcy was issued against the estate of Charles Ross, of New Orleans, in the parish of Orleans and State of Louisiana, who has been adjudged a bankrupt on his own petition; that the payment of any debts and delivery of any property belonging to such bankrupt to him or for his use and the transfer of any property by him are forbidden by law; that a meeting of the creditors of said bankrupt to prove their debts and to choose one or more assignees of his estate will be held at a court of bankruptcy to be holden in New Orleans, Louisiana, at the office, No. 126 Exchange Place, before [illegible], Register, on the third day of October, A. D. 1871, at 11 o'clock A. M.

S. B. PACKARD, U. S. Marshal, Dist. of La.

ESTATE OF JULES TARDOS.

Office of the United States Marshal, DISTRICT OF LOUISIANA, New Orleans, August 29, 1871.

THIS is to give notice that on the fifteenth day of August, A. D. 1871, a warrant in Bankruptcy was issued against the estate of Jules Tardos, as co-partner of the firm of J. & J. Tardos, of New Orleans in the parish of Orleans and State of Louisiana, who has been adjudged a bankrupt on his own petition; that the payment of any debts and delivery of any property belonging to such bankrupt to him or for his use and the transfer of any property by him are forbidden by law; that a meeting of the creditors of said bankrupt to prove their debts and to choose one or more assignees of his estate will be held at a court of bankruptcy to be holden at New Orleans, at the office No. 126 Exchange Place, before Ch. Augustin, Register, on the 26th day of September, A. D. 1871, at 11 o'clock A. M.

S. B. PACKARD, U. S. Marshal.

NEW ORLEANS DAILY BEE.

DUFOUR & LIMET, Publishers.

Office—No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, SEPTEMBER 30.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

THE WEEKLY BEE

Is published every Saturday morning. Subscription, $3 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, SATURDAY, September 30, 1871.

CLEARED YESTERDAY.

Bark Le Bon Fils, (Fr) Havonne, for Liverpool, Wm Carey.

ARRIVED YESTERDAY.

Steamer Mary, Carroll, from Mobile.
Schr Laura, Whiting, 3 days from Galveston, to master—3d District.

ARRIVALS AT NEW BASIN.

[illegible]

ARRIVALS AT OLD BASIN.

[illegible]

STEAMBOATS—

City of Alton, Shields, from St Louis.
[illegible] from Vicksburg.
[illegible]

TOWBOAT REGISTER.

[illegible]

BELOW—AT QUARANTINE.

[illegible]

EXPORTS.

LIVERPOOL—Per bark Le Bon Fils—[illegible] bales cotton.

IMPORTS.

MOBILE—Per steamer Mary—[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

[illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.

[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.

[illegible]

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R. R.

[illegible]

LIST OF VESSELS

SEPTEMBER 30, 1871.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK. [illegible]
BOSTON. [illegible]
BALTIMORE. [illegible]
ROCKLAND. [illegible]
LIVERPOOL. [illegible]
LONDON. [illegible]
BRISTOL, ENG. [illegible]
CARDIFF. [illegible]
NEWPORT, WALES. [illegible]
NEWCASTLE. [illegible]
GLASGOW. [illegible]
HARTLEPOOL. [illegible]
BREMEN. [illegible]
HAMBURG. [illegible]
ANTWERP. [illegible]
HAVRE. [illegible]
BORDEAUX. [illegible]
MARSEILLES. [illegible]
CETTE. [illegible]
GENOA. [illegible]
RIO DE JANEIRO. [illegible]

Louisiana Savings Bank

AND

SAFE DEPOSIT COMPANY

No. 51.........Camp Street.........No. 51
W. VAN NORDEN, President. HENRY PEYCHAUD, Vice President.
JOHN S. WALTON, Cashier.

DIRECTORS.

[illegible]

New Orleans Mutual Insurance Company.

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

Eleventh Annual Statement.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

[illegible]

The above statement is a true and correct extract from the books of the Company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed this 13th day of [illegible]

JOHN MONTAMAT, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held [illegible]

DIRECTORS:

GEO. URQUHART,	M. PAYRO,
G. W. BABCOCK,	PLACIDE FORSTALL,
T. R. BLANCHARD,	AUG. REICHARD,
A. SCHREIBER,	E. MILTENBERGER,
CHS. LAFITTE,	W. B. SCHMIDT,
	J. TUYES.

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans.

62 CAMP STREET.

NEW ORLEANS, January 31, 1871.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1870:

[illegible]

THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this [illegible] day of January, 1871.

ANDREW HERO, Jr., Notary Public.

[illegible]

THOMAS SLOO, President.
JNO. G. GAINES, Vice President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

DIRECTORS.

[illegible]

Old Things Have Passed Away.

This is at least true of the old method of treating the long abused and much abused human body. It is no longer considered wise to put a patient to the torture in order to cure him of a disease [illegible]

JAMES W. QUEEN & CO.,

924 Chestnut Street, Philadelphia.
535 Broadway, New York.

OPTICIANS, MATHEMATICAL AND PHILOSOPHICAL INSTRUMENT MAKERS AND IMPORTERS.

Spectacles, Microscopes, Spy Glasses, Opera Glasses, Telescopes, [illegible]

NOTICE.

St. Louis Hotel of New Orleans.

SEALED PROPOSALS will be received at the office of the St. Louis Hotel Association until the 10th October 1871 for the [illegible]

[illegible]